Quel organe policier enquête sur une tentative de meurtre ?

Par **CollectifArtistiqueLAJ**, le **03/08/2022** à **12:37**

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'un projet de série traitant, entre autres, d'une tentative de meurtre, notre équipe scénaristique (après consultation des textes de procédures pénales, assez difficiles à appréhender pour des novices et ne répondant pas à nos questions), nous vous serions reconnaissants si vous pouviez nous donner des informations sur le cas de figure suivant :

- dans ce scénario, une tentative de meurtre a lieu près d'une cité sensible de la petite couronne. Le commissariat rattaché au lieu où s'est déroulé l'agression a procédé aux actes d'enquêtes préliminaires, afin la désignation par le procureur de la République d'un juge d'instruction. Toutefois, et c'est ici que nous bloquons, est-ce crédible que l'enquête reste confiée aux OPJ du commissariat local, ou est-ce qu'elle serait confiée à des officiers d'un service particulier tel que la SDPJ (ne travaillant donc pas dans le commissariat en question, à l'image des enquêtes menées par le SDPJ dans la série Braquo) ou une brigade telle que la BRB ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses qui nous permettraient d'avancer et de livrer une histoire la plus crédible possible.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés